

20 janvier 2014 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur la lutte contre les armes chimiques, à La Hague le 20 janvier 2014.

Messieurs les Présidents,

Monsieur le Directeur général de l'OIAC,

Mesdames, Messieurs, qui contribuez à l'action de cette organisation,

C'est un honneur d'être le premier chef d'Etat français à venir visiter le siège de cette grande organisation. Elle contribue à la paix et la sécurité en luttant contre la prolifération chimique et en participant à la destruction des stocks existants.

Le Prix Nobel, qui vous a été remis en 2013, saluait à la fois l'engagement de votre organisation, la qualité de son travail, mais aussi les périls que la prolifération chimique est capable de produire car les armes chimiques ont été utilisées.

Elles ont été utilisées dans le passé. C'est ce qui a justifié, dès 1925, les protocoles qui affirmaient déjà l'interdiction générale et absolue de l'emploi de telles armes, et qui impliquaient de garantir l'effectivité de cette obligation. Mais il a fallu qu'en 1993, c'était à Paris, une Convention internationale sur l'interdiction des armes chimiques soit enfin signée. Ce qui oblige la France à être totalement partie prenante de votre organisation.

Vous vous êtes mis au travail très vite. Entre le moment où était signée la convention 1993 à Paris et le moment où vous avez pu engager vos premières initiatives : 4 ans seulement. Puisque c'est en 1997 que vous avez commencé la mission qui vous avait été confiée.

Depuis, c'est-à-dire en 16 ans, des progrès considérables ont été faits. D'abord, 190 Etats sont aujourd'hui parties prenantes à la Convention. Il en reste six, je dis bien six, dans le monde qui n'en sont pas encore membres. Je leur conseille vivement d'y adhérer. Nous ferons tout, avec notre diplomatie, pour les convaincre parce que c'est un enjeu qui ne peut pas ne pas être partagé. Il est mondial, il est global.

Seconde preuve de votre succès, c'est la destruction par les Etats possesseurs d'armes chimiques de leurs stocks. C'est en bonne voie. Votre organisation veille aussi à ce que les armes chimiques ne puissent plus réapparaître, ce qui pourrait être un nouveau risque. Vous avez donc assuré la pleine effectivité, la pleine universalité de la mise en uvre de la Convention de Paris.

Mais, je le dis, s'est produit, le 21 août 2013 en Syrie, un acte innommable, inqualifiable, l'utilisation des armes chimiques. Une mission a été mandatée par le Secrétaire général des Nations Unies et a été menée par le Docteur SELLSTRÖM ses préparatifs ont été assurés ici-même. Cette mission est parvenue à des conclusions accablantes avec une responsabilité évidente du régime. C'est pourquoi, il ne pouvait pas être question de rester sans réponse face à un tel acte.

La France a exercé la pression qu'il convenait de mener, c'est-à-dire y compris avec la menace du recours à la force. Cette action, conduite avec d'autres et la communauté internationale dans son ensemble, a permis d'aboutir au résultat que l'on sait, c'est-à-dire l'adhésion de la Syrie à l'OIAC et son engagement de détruire ou de faire détruire par votre organisation l'ensemble de l'arsenal chimique d'ici mi-2014.

Je rappelle que le Conseil de sécurité des Nations Unies a apporté sa garantie à ce processus en reconnaissant qu'en cas de manquement aux obligations fixées, ce serait le chapitre VII de la Charte de l'ONU qui serait invoqué, c'est-à-dire l'usage de la force.

Votre organisation travaille donc sans relâche pour atteindre les objectifs qui ont été fixés par le

votre organisation travaille donc sans relâche pour atteindre les objectifs qui ont été fixés par la communauté internationale. Puisque je suis ici, je veux saluer tous les inspecteurs, tous les agents, tous les scientifiques qui apportent leurs concours à cette entreprise (parce qu'elle est essentielle pour la paix du monde) : procéder au désarmement chimique d'un pays, la Syrie, alors que le conflit est encore, hélas, en cours.

A ce propos, puisque j'évoque la Syrie, la Conférence de Genève qui doit se tenir le 22 janvier ne peut porter que sur la transition politique. Tout autre objectif c'est-à-dire pour le régime la perpétuation de son système ne peut pas être envisagé. Tous les pays qui doivent être membres ou qui ont été invités à y venir doivent accepter l'ordre du jour et seulement cet ordre du jour, c'est-à-dire la transition politique. Aucun pays ne peut venir à la Conférence de Genève, s'il n'a pas pleinement adhéré à l'objectif qui doit être celui de la Conférence.

Pour terminer, vous montrez qu'il est possible d'agir, que les périls peuvent être conjurés, que des armes peuvent être détruites. Quand beaucoup s'interrogent sur le rôle des organisations internationales, sur la capacité de pouvoir faire prévaloir le droit, votre organisation fait la démonstration que, quand il y a une mobilisation internationale, quand il y a une volonté portée par la communauté mondiale, et quand il y a un instrument et une organisation pour traduire les engagements, nous pouvons réussir. C'est cet hommage à votre organisation qui nous rend confiants dans les possibilités de paix dans notre pays et dans notre monde. Merci.